



Le dispositif "plan canicule" sera mis en place du 1er juin au 15 septembre 2023.

Les personnes âgées de plus de 75 ans, isolées, et les personnes en situation de handicap et/ou souffrant de problèmes de santé peuvent s'inscrire sur un registre nominatif et confidentiel.

L'inscription est une démarche volontaire en contactant le CCAS - 03 84 27 14 80 ou en téléchargeant la fiche d'inscription sur le site internet, [www.giromagny.fr](http://www.giromagny.fr) rubrique Action sociale.

Directeur de publication : C. Coddet  
Rédaction : P. Vuillaumié  
Impression : Belfort 2S Impression  
Distribution : mairie de Giromagny  
1 800 exemplaires  
N° 9 - Mai 2023  
Dépôt légal : 05/2023

## Engagement bénévole

Soucieux de jouer un rôle citoyen, Laurette et Noémie Cusson, Marc Esselin, Sophie Saxer, se sont engagés pour contribuer à une mission de service public au sein du CCAS.

Rendre visite à une personne isolée, aider pour l'organisation de manifestations ou encore aider au déneigement pour les personnes en difficulté. Marc Esselin a pu répondre aux différentes demandes cet hiver avec rapidité et efficacité.

*"C'est dans une optique d'entraide, de générosité. Un jour j'aide, demain je serais peut être aidé"* précise t-il



## Vous êtes proche aidant ?

Avec la plateforme d'accompagnement et de répit des aidants du Territoire de Belfort, le CCAS vous propose :

### Café des gourmands

Temps d'échanges informels entre personnes aidées et aidantes  
**Mercredi 17 mai** de 14h à 16h - Maison Mazarin (entrée libre)

### Ateliers SIMPA (Soutien Innovant et Mobilisateur pour les Aidants)

**Lundi 12 juin** - de 14h à 16h - Mairie -

Les solutions à domicile et les financements associés

- adapter son logement pour plus d'autonomie, faciliter le quotidien de l'aidé et améliorer les conditions d'aides de l'aidant
- les différents dispositifs de financement et différents services, dispositifs d'hébergement.

**Vendredi 23 juin** - de 14h à 16h - Mairie -

Initiation aux gestes et postures à adopter pour accompagner une personne en perte d'autonomie : le corps humain et ses limites, principes de prévention et de protection, mobilisation de personne et aides techniques

### Savez vous ?

Une personne sur six et un mineur sur vingt est proche aidant. Le pourcentage de proches aidants culmine aux alentours de 60 ans : entre 55 et 64 ans, une personne sur quatre est concernée.

La plateforme répit offre le service suppléance = se déplace à domicile pour s'occuper de l'aidé (30 h par an).

Renseignements : CCAS - 03 84 27 14 80



## Retraité ?

Venez partager un moment récréatif :

**Mercredi 10 mai** de 14h à 17h  
Espace de la Tuilerie

Jeux collectifs, ,  
un air d'accordéon avec Michel Chappuis,

Renseignement et aide au déplacement : 03 84 27 14 80



## En partenariat avec le centre socioculturel : Lutter contre l'isolement des plus âgés

Perte d'autonomie, exclusion numérique, manque d'interaction sociale... de plus en plus de personnes âgées sont en situation d'isolement. Le centre socioculturel et le CCAS se sont associés pour proposer une sortie culturelle par mois. La première a eu lieu le 22 avril à l'écomusée d'Alsace. L'identification des bénéficiaires s'est faite en collaboration avec les services sociaux et de santé de la commune.

Programme de mai à juillet :  
Chasse aux lions à Belfort (16 mai) / Cinéma à Belfort (06 juin)  
Parc Wesserling (12 juillet)



Renseignement : 03 84 27 14 80

### Vacances ANCV Séniors

Le CCAS s'inscrit dans le dispositif Séniors en vacances pour proposer un séjour "tout compris" au Centre de Vacances "Le Mongade" à Plainfaing (88) du 09 au 13 octobre 2023 / 5 j / 4 n

369 euros / pers ou 208 euros (avec une aide de 161 euros de l'ANCV en fonction des revenus) + les frais de déplacement

Réunion d'information :  
**Mercredi 24 mai** à 15 h à la mairie



22 avril - Une sortie intergénérationnelle : 20 personnes âgées et 30 jeunes et adultes ont visité l'écomusée d'Alsace.

### Téléassistance



Afin de favoriser la téléassistance des personnes isolées, une convention a été signée le 25 janvier entre le CCAS et l'association régionale Présence verte.

Ce partenariat permet à chaque nouvel adhérent de bénéficier de la gratuité des frais d'installation.  
Contact : CCAS 03 84 27 14 80

